

Informations générales concernant l'adhésion au club pour la saison 2026-2027

Nouveaux adhérents, soyez les bienvenus !

Vous ne pouvez participer aux entraînements et compétitions qu'après avoir souscrit aux règles en vigueur au club et à la Fédération Française d'Athlétisme, c'est-à-dire **après avoir pris votre licence**.

« Adhésion après 3 séances d'essai gratuites sans engagement »

Pour adhérer au club, veuillez constituer le dossier et le remettre complet aux responsables du club au stade Jean Rolland :

- ☐ **Bulletin** d'adhésion complété (*pour les renouvellement de licence et si aucune de vos coordonnées n'a changé, vous pouvez demander un renouvellement en ligne via votre espace FFA. Attention, cela ne vous dispense que du bulletin d'adhésion et pas des documents cités ci-dessous*) ;
- ☐ **Règlement** du club signé par l'athlète et par ses parents si l'athlète est mineur ;

Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins de 6 mois n'est plus obligatoire. Cependant, nous le conseillons vivement, de même qu'une visite médicale type II du Centre MédicoSportif de Digne 04 92 32 05 65 FORTEMENT conseillée à partir de la catégorie Benjamin – tarif préférentiel pour l'ACD.

Afin de valider votre licence, vous devrez, après saisie de votre dossier par le club, faire votre Parcours Prévention Santé en ligne, rapprochez-vous de nous pour en savoir plus !

- ☐ Code 2026 envoyé par mail par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes pour bénéficier de la **réduction Pass'Sport de 50 euros par athlète**. + d'infos sur cette aide : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15850>

- ☐ Règlement de la **cotisation annuelle**, avec possibilité de régler en plusieurs fois (coupons sport, chèques vacances et chèques bancaires acceptés). Possibilité de régler par virement (RIB du club fourni sur demande si vous ne l'avez pas encore).

*Attention si vous êtes éligible au « **Pass'Sport** » 2026 votre règlement sera de la totalité du montant de la cotisation et comportant à **part** un chèque de 50€ qui vous sera restitué une fois la vérification faite du code de réduction.*

- ☐ A partir de la catégorie Benjamin, le **maillot officiel du club est obligatoire** sur les compétitions. **L'achat est obligatoire et à la charge de l'athlète**. Pour la saison 2026-2027, le prix du maillot est fixé à **28€ TTC**, à régler au moment de la prise de licence.

Cette année, nous vous proposons des créneaux de collecte des dossiers lors desquels vous devrez nous ramener le dossier **complet**, au stade Jean Rolland. La licence sera saisie sur place.

Créneaux d'inscription proposés :

Semaine du 21 septembre 2026	Semaine du 28 septembre 2026
Lundi 21 septembre 2026 de 18h à 19h	Lundi 28 septembre 2026 de 18h à 19h
Mercredi 23 septembre 2026 à 14h, 16h ou 18h	Mercredi 30 septembre 2026 à 14h, 16h ou 18h
Samedi 26 septembre 2026 de 9h30 à 11h30	Samedi 3 octobre 2026 de 9h30 à 11h30

Si jamais vous débutez l'activité après ces créneaux de collecte, nous vous demandons de nous ramener votre dossier complet au plus vite dès la fin de vos séances d'essai.

IMPORTANT : Aucune licence ne sera saisie sans le dossier complet ! Et sans licence, pas de compétition. Nous mettons environ 15 jours à traiter les licences en interne. Pensez donc à anticiper...

Inclusion :

Nous partons du principe que la pratique de l'athlétisme doit être accessible à tous. Afin de répondre au mieux aux éventuels besoins spécifiques d'accueil de votre enfant, nous vous demandons de prendre contact avec nous au moins 1 mois avant la rentrée scolaire, afin que nous puissions anticiper les dispositions à prendre pour que son accueil se passe bien (formation des encadrants, mise en place de protocoles spécifiques, demande de renfort à des associations spécialisées, etc).

Montants des cotisations annuelles 2026-2027

Licence FFA :

Ecole Athlétisme / Poussin (7 à 11 ans)	Découverte / Compétition / Loisirs (12 ans et + / BE à MA)	Athlète également membre du comité directeur ou entraîneur
185 euros pour 1 athlète 305 euros pour 2 athlètes 430 euros pour 3 athlètes	195 euros pour 1 athlète 320 euros pour 2 athlètes 450 euros pour 3 athlètes	90 euros

Calendrier de la rentrée 2026

Événements :

- **Samedi 29 août, 11h - 17h : “Le plan d’eau fête la rentrée”** (animations au plan d’eau de Digne).
-
- **Dimanche 06 septembre, 10h-17h : Forum des associations** (Boulevard Gassendi, Digne-les-Bains).
- **Samedi 12 septembre, de 10h à 12h : “Kinder athletics day”** (animations athlétiques au stade Jean Rolland pour les enfants de moins de 12 ans).
- **Mercredi 16 septembre à 18h : Challenge “Run2K”** (événement national gratuit, ouvert à tous).



Pré-rentrée pour les « anciens » :

- **Fin août** : reprise des entraînements pour les benjamins/minimes
- A partir du **lundi 31 août 2026** pour toutes les catégories.

Début des entraînements pour les nouveaux adhérents :

- A partir du **lundi 07 septembre 2026**.